



## ADDENDA # 2

Date : Le 26 juillet 2022

Titre : Services de nettoyage Ambassade du Canada en Hongrie, en Slovénie et en Bosnie-Herzégovine à Budapest.

---

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie par la présente, conformément au présent addenda, la Demande de propositions (DDP) pour la prestation de services de nettoyage, portant le numéro 22-200143. Le présent addenda fait partie de la DDP et a pour objet :

1. Répondre aux questions relatives à la DDP

Le présent addenda est émis avant la réception des offres afin de fournir des révisions et des clarifications aux documents d'appels d'offres.

---

## QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. À la pièce jointe 1 de la partie 3 « Attestations », à « A1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – Déclaration de condamnation à une infraction », que devons-nous faire si nous sommes exempts de toute infraction criminelle / condamnation ?
- R1. Le formulaire de déclaration doit être complété uniquement si applicable à votre situation c'est-à-dire, uniquement si une ou plusieurs des situations décrites à l'adresse suivante s'appliquent à votre situation <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html> . Si ce n'est pas le cas, il n'est pas nécessaire de compléter et soumettre le formulaire.
- Q2. À la pièce jointe 1 de la partie 3 « Attestations », à « A2.1 Disposition relative à l'intégrité – Documentation exigée », devons-signer chacune des pages du document ?
- R2. Tel que mentionné dans la DDP, vous devez seulement présenter la documentation exigée à la section 17 « Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier » de la Politique d'inadmissibilité, s'il y a lieu.

---

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES**